

Procès-verbal

Assemblée Générale Elective

du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de Boxe

DIMANCHE 20 Mars 2022, 12h , à Bourgoin-Jallieu

Objet : Assemblée Générale Elective

Date : Dimanche 20 Mars 2022, 12h

Lieu : Halle Grenette – 2-4 Rue Grenette 38300 Bourgoin Jallieu

Secrétaire de Séance : Claudine SIRON

L'ordre du jour est le suivant :

1. Vérification du quorum
2. Présentation de la liste des candidats
3. Rappel des statuts et du règlement
4. Election des membres du Comité directeur du Comité Régional
 - a. Résultats des élections : 1^{er} tour
 - b. Résultats des élections : 2nd tour
5. Présentation du Bureau du Comité
6. Election par l'Assemblée Générale du Président du Comité Régional
7. Election par l'Assemblée Générale du Vice-Président
8. Election du délégué suppléant au Vice Président pour représenter le Comité Régional dans les instances nationales

Ouverture de l'Assemblée Générale élective , 12h

1. Vérification du quorum

Les membres du Comité Directeur :

Membres Présents :

Mme RABIA Françoise (Présidente par Intérim), **Mme Siron Claudine** (Secrétaire Générale) , **Mme VAROCLIER Pierrette** (Trésorière), **M. OUAJIF Abderrahim** (Président de la CRBA), **M. DUBOIS Bruno** (Président CRO), **M. SAIDI Abdelhamid** (Président CR Médicale), **M. MALLAIZEE Patrick** (Président par intérim CRBEA), **M. LEMAIRE Bernard** (Président CR Développement et Communication), **Mme EL HADRATI Farida** (membre), **M. ERDOGAN Husnu** (membre), **M. CHERIFI Hacine** (membre), **M. KHALID Abdelaziz** (membre)

Membres Excusés

Mme GOUNI-NOIRET Anne (Pouvoir donné à Mme SIRON)

Membres Absents :

Mme VANHILLE Méline – M. DUMOULIN François –

Total : 15 Présents : 12 Excusé : 1 Absents : 2

Les clubs : à l'ouverture de l'assemblée le pointage est :
Total clubs affiliés : 103
Présents : 29 Représentés : 25 Total présents ou représentés : 54
Ni présents, ni représentés : 49

La liste des clubs présents et représentés est donnée en annexe à ce document.

Selon l'Article 6.2 des Statuts du Comité Régional A.R.A. pour que l'A.G. puisse « *délibérer valablement et notamment procéder à l'élection des membres du Comité Directeur et du Président du C.R., elle doit se composer de délégués représentant au minimum la moitié des associations affiliées* » (..)

Le nombre de clubs présents ou représentés doit être, pour valider les décisions, de 52 clubs.
Le quorum est atteint.

2. Présentation de la liste des candidats

Les candidats sont les suivants :

	M/MME	NOM	PRENOM	FONCTION	NOM CLUB
1	M	BLANC	REGIS	CADRE TECHNIQUE	BOXING CLUB DU HAUT FOREZ
2	M	HAROCHE HORTA	FRANCK	TRESORIER	B.C VERNAISON
3	M	GUIGON	MICHEL	ENTRAINEUR	BC VELLAVE
4	M.	BELHADJ	SALEM	PRESIDENT	ST ETIENNE BOXING OLYMPIQUE
5	M.	IBRAHIMI	HAMZA	CADRE TECHNIQUE	ST ETIENNE OLYMPIQUE
6	Mme	SEGAUD	MONIQUE	PRESIDENTE	BC ST CHAMOND
7	Mme	LAKHEAL	MALIKA	PRESIDENTE	MBB74

8	M.	XIONG	PASEUTH	PRESIDENT	ASM
9	M.	GUENEAU	DIDIER	CADRE TECHNIQUE	BC ST CHAMOND
10	M.	BELKHADRA	DJEBAR	PRESIDENT	ECHIROLLES BOXE
11	Mme	ALLIA	TATIANA	SECRETAIRE GENERALE	BC VOIRONNAIS
12	M	MESTOUL	ENVEL	CADRE TECHNIQUE	ST ETIENNE BOXING OLYMPIQUE

3. Rappel des statuts et du règlement

Les clubs ont été destinataires de l'appel à candidature aux postes de membres du comité directeur du comité régional A.R.A le 28/02/22. La date butoir des candidatures a été fixée au 15 mars 2022 12h.

Le nombre de candidat au CODIR est défini selon les statuts votés le 10 octobre 2020 , 20 membres.

Le nombre de candidats au CODIR est de 20 personnes dont au moins 6 femmes. Le nombre de place vacantes est de cinq dont au moins deux places réservées à des femmes.

Intervention

Conformément à l'Article 7 des Statuts du Comité Régional (...) « le C.R. comprend 15 membres élus minimum et 24 membres maximum dont obligatoirement un cadre technique, 1 officiel et 1 médecin et un nombre de femmes en conformité avec l'article L 131-8 du code du sport »

Un rappel des statuts et des règlements est fourni à l'ensemble des membres de l'Assemblée générale. Précisément les points des articles 6.2 - 6.3 - 6.4 - 7.1- 10- 11.1 - 11.2-

Est rappelé (...) que l'A.G. procède à l'élection des membres du Comité Directeur du C.R. conformément aux dispositions de l'article 7 des statuts du C.R. et de l'article 10-2 des Statuts de la FFBoxe.

(...) « Elle procède à l'élection du Président du C.R., conformément aux dispositions de l'article 10 des présents Statuts.

Elle procède également à l'élection des délégués à l'A.G. de la FFBoxe élus parmi les membres du Comité Directeur du C.R. Conformément aux dispositions de l'article des Statuts de la FFBoxe(..) . »

4. Election des membres du Comité directeur du Comité Régional

Les membres du CODIR sont élus pour une durée de deux ans. Le mandat du président prend fin avec

celui du Comité Directeur . Période du mandat : 2020-2024

a. Résultats des élections : 1er tour

Les candidats élus au premier tour sont les suivants :

- 42 Electeurs représentants 91 voix - suffrages exprimés : 424
- Majorité Absolue : 46 voix

MME/M	NOM Prénom	Voix	Siège
M	HAROCHE HORTA FRANCK	63	1
M	GUIGON MICHEL	60	2
M	BLANC REGIS	51	3
MME	LAKHEAL MALIKA	50	4
MME	SEGAUD MONIQUE	39	5

Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de Boxe

16 Place Jean Jacques Rousseau BP 65000 38300 Bourgoin Jallieu

SIRET 835 340 373 00025

craraboxe@outlook.fr

04.37.03.89.09

07.57.43.69.73

craraboxe.org

M	IBRAHIMI HAMZA	37	6
M	XIONG PASEUTH	30	7
MME	ALLIA TATIANA	28	8
M	BELHADJ SALEM	25	9
M	BELKHADRA DJEBAR	18	10
M	GUENEAU DIDIER	14	11
M	MESTOUL ENVEL	09	12

Le détail du vote est indiqué dans le document fourni à la Fédération Française de Boxe.

b. Résultats des élections : 2nd tour

Aucune nécessité d'un second tour

5. Présentation du Bureau du Comité Régional

Rappel Article 6.2 et 11.1 des Statuts du Comité Régional A.R.A.et Article L 131-8 du code du Sport .

Membres du CODIR participant aux élections : 16

Mme RABIA Françoise, Mme SIRON Claudine, Mme VAROCLIER Pierrette, M. OUAJIF Abderrahim, Mme EL HADRATI Farida, Mme LAKHEAL Malika, Mme SEGAUD Monique, M SAIDI Abdelhamid, M. MALLAIZEE Patrick, M. ERDOGAN Husnu, M. ABDELKHALID Aziz, M. LEMAIRE Bernard, M. CHERIFI Hacine, M. DUBOIS Bruno, M. BLANC Régis, M. HAROCHE HORTA Franck.

La composition du Comité directeur et du Bureau proposée à l'Assemblée générale est la suivante :

BUREAU DIRECTEUR		
MME	RABIA Françoise	Présidente
M	SAIDI Abdelhamid	Vice-Président
MME	SIRON Claudine	Secrétaire Générale
MME	VAROCLIER Pierrette	Trésorière
MME	GOUNI NOIRET ANNE	Vice-Présidente
M	CHERIFI HACINE	Vice-Président
MEMBRES		
MME	OUAJIF Abderrahim	
MME	EL HADRATI Farida	
M	LEMAIRE Bernard	
M	DUBOIS Bruno	
M	MALLAIZEE Patrick	
M	ERDOGAN Husnu	
M	DUMOULIN François	
M	KHALID Abdelaziz	
M	VANHILLE Méline	
M	HAROCHE HORTA FRANCK	
M	GUIGON MICHEL	
M	BLANC REGIS	
MME	SEGAUD MONIQUE	
MME	LAKHEAL MALIKA	

6. Election par l'Assemblée Générale du Président du Comité Régional

Françoise RABIA est candidate au poste de président du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de Boxe.

Nombre total de bulletins : **42** nombre de bulletins blancs : **0** suffrage exprimé : **91 voix**

Vote pour : **91** contre : **0** abstention : **0**

*Les membres de l'Assemblée générale élisent **Françoise RABIA** au poste de président du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de Boxe à la majorité absolue des votes.*

Le détail du vote est indiqué dans le document fourni à la Fédération Française de Boxe.

7. Election des vice-présidents pour représenter le Comité Régional dans les instances nationales

a) La liste des candidats à la vice-président est la suivante :

NOM Prénom
M. SAIDI ABELHAMID
M. CHERIFI HACINE
MME GOUNI-NOIRET Anne

b) Résultats

Membres du CODIR participant au vote : 16

NOM Prénom	Voix	Siège
M. SAIDI ABELHAMID	11	Vice-Président
MME GOUNI-NOIRET Anne	1	Vice-Président
M. CHERIFI HACINE	4	Vice-Président

*Les membres de l'Assemblée générale élisent **SAIDI ABDELHAMID, GOUNI NOIRET Anne et CHERIFI Hacine** au poste de vice-président du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de Boxe à la majorité absolue des votes.*

Nombre total de bulletins : **42** nombre de bulletins blancs : **0** suffrage exprimé : **91 voix**

Vote **Pour : 91 voix** **Contre : 0** **Abstention : 0**

8. Election du délégué suppléant du vice-président pour représenter le Comité Régional dans les instances nationales.

a) La liste des candidats à la fonction de délégué suppléant du vice-président.

NOM Prénom
M. ABDELAZIZ KHALID
M. MALLAIZEE PATRICK
M. CHERIFI HACINE

a) Résultats 1^{er} Tour du CODIR

Nombre de bulletins : 16

NOM Prénom	Voix
M. ABDELAZIZ KHALID	04
M. MALLAIZEE PATRICK	06
M. CHERIFI HACINE	06

b) Résultats 2ieme Tour du CODIR

CHERIFI Hacine : 16 voix

Les membres du CODIR présentent M. CHERIFI Hacine au poste de délégué suppléant.

*Les membres de l'Assemblée générale élisent **CHERIFI HACINE** au poste de délégué suppléant du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de Boxe à la majorité absolue des votes.*

Pour : 91 voix

Contre : 0

Abstention : 0

La liste définitive des délégués et délégués suppléants élus jusqu'en 2024 est la suivante :

DELEGUES TITULAIRES		DELEGUES SUPPLEANTS	
MME/M	NOM Prénom	MME/M	NOM Prénom
MME	RABIA FRANCOISE	MME	VAROCLIER Pierrette
M	SAID ABELHAMID	M	CHERIFI HACINE
MME	EL HADRATI Farida	MME	SIRON Claudine
M	OUAJIF Abderrahim	M	ERDOGAN Husnu
M	DUMOULIN François	M	KHALID Abdelaziz

L'ordre du jour de l'assemblée générale électorale est épuisé à 13h20 à Bourgoin Jallieu , le 20 Mars 2022

FRANCOISE RABIA
Présidente



Claudine SIRON
La Secrétaire Générale

